

## BAREME D'HONORAIRES APPLICABLE 10/06/2019

### MAISONS/VILLAS/PROPRIÉTÉS/IMMEUBLES BATIS :

Tranches	Honoraires HT	Honoraires TTC*
1 <sup>er</sup> à 35000€	2500€	3000€
35000 <sup>er</sup> à 49999€	3333€	4000€
50000€ à 75000€	5000€	6000€
75001€ à 99999€	5833€	7000€
€100000€ à 129999€	6.66%	8%
130000€ à 159999€	5.83%	7%
160000€ à 179999€	5.42%	6.5%
180000€ à 300000€	5%	6%
300001€ à 500000€	4.17%	5%
501000€ à 800000€	3.75%	4.5%
800001€ et +	2.50%	3%

**Minimum encaissable par l'agence 2500€ HT soit 3000€ ttc (TVA à 20%)**

❖ Pour tout mandat réussite ou exclusif signé avec l'agence, une remise commerciale jusqu'à 15% ttc des honoraires est envisageables en fonction de la simplicité de la vente, des délais de vente, du temps passé à exécuter la mission, du nombre de visite effectué, du volume d'échanges avec les vendeurs et/ou acquéreurs en fonction également de la complexité de l'analyse des titres de propriétés et tout document d'urbanisme, juridique pouvant simplifier ou compliquer le déroulement de la vente ; sur appréciation du négociateur salarié ou indépendant et avec accord final de la direction.

### TERRAINS :

1 à 45000€	3333€	4000€
45001€ à 75000€	4167€	5000€
75001€ à 85000€	5000€	6000€
100000 <sup>e</sup> et au-delà	5%	6%

**Minimum encaissable par l'agence : 3333.33€ HT soit 4000<sup>e</sup> TTC (TVA à 20%)**

### MANDATS DE RECHERCHE :

0-99	8.33%	10%
100-150	5.83%	7%
150-300	5%	6%
300-800	4.16%	5%
800 et +	2.5%	3%

**Minimum encaissable par l'agence : 4166.66€ HT soit 5000€ TTC (TVA à 20%)**

### NEUF :

❖ Si inférieur à 3 lots tarif applicable grille maisons/villas

❖ Si le nombre de lots en mandat par un même propriétaire est supérieur à 3 lots honoraires sur devis uniquement en fonction du programme et du travail à réaliser (une convention de commercialisation peut être convenue entre les parties)

### ESTIMATIONS :

❖ Gratuite dans le cadre d'une mise en vente Limoux/Razès : **100€ HT soit 120€ TTC** Haute vallée : **125€ HT soit 150<sup>e</sup>TTC**. Autres secteurs et propriétés : **150€ à 180€ TTC**. Autres biens : sur devis  
 Pour les propriétés situées à plus de 35 Km de l'agence des frais de déplacement peuvent être facturés, le barème des indemnités kilométriques applicable à la date du rendez-vous faisant foi.

### MISSION DE LOCATION :

Pour une mission de relocation, à savoir : recherche d'un candidat locataire, visite(s), montage du dossier du candidat locataire, rédaction et obtention des signatures du Bail, rédaction de l'état des lieux d'entrée, et l'entrée du locataire dans les lieux, le montant des Honoraires variera suivant chaque prestation effectuée et/ou la destination du bien à savoir :

#### ❖ Biens Immobiliers à destination : Habitation Principale

Suite à la loi du 27 mars 2014 (ALUR) et dans l'attente de la publication des décrets spécifiques, les tarifs maximums, suivant seront pratiqués :

- ✓ Recherche du locataire, entremise-négociation, soit : **3.75% HT+TVA 20%** soit **4.5%TTC** calculé sur le montant du loyer annuel à la charge du bailleur.
- ✓ Visite, Montage dossier, Rédaction du Bail (ou renouvellement ou avenant) soit : **6.66€ HT** par m2 soit **8€TTC** par m2 à la charge du locataire, même montant à la charge du bailleur.
- ✓ Rédaction de l'Etat des lieux d'Entrée, soit : **2.50€ HT** par m2 soit **3€ TTC** par m2 à la charge du locataire, même montant à la charge du bailleur.

#### ❖ Biens Immobiliers à destination autres qu'Habitation Principale

- ✓ Recherche du locataire, entremise-négociation, soit : **9% HT+ 20% TVA soit 10.76% TTC**, calculé sur le montant du loyer annuel.
- ✓ Visite, Montage dossier + Rédaction des actes (ou renouvellement ou avenant) soit : **Forfait 375,00€ HT + 20% TVA soit 450,00€ TTC**

Le montant total des Honoraires pour chacune des prestations ci-dessus sera partagé par moitié entre Bailleur et locataire ou dans les conditions prévues au mandat.